



Decès de mon frere dans une prison

Par **nicolas sylvain**, le **06/06/2011** à **19:53**

Bonjour,

Suite au décès de mon petit frère en prison j'aurais voulu avoir quelques renseignements. Pour commencer, des effets personnels ont disparu de sa cellule alors qu'il s'y trouvait seul et la cellule sous scellé. Ensuite, le directeur de la prison en question a été muté 1 mois après le décès de mon frère ainsi que le responsable des surveillants. Nous avons demandé la vidéo de surveillance de la nuit où le décès est survenu et, bizarrement, ils ne la trouvent, plus elle a disparu. Le corps de mon frère a été autopsié à Paris et à ce jour, 3 ans après, nous n'avons eu que l'expertise toxicologique qui disait que plusieurs médicaments se trouvaient dans son corps : en gros, un suicide. Le procureur ne veut apparemment pas nous en dire plus par rapport à ces médicaments. Il apparaît que mon petit frère n'avait pas de traitement au sein de l'établissement. Je commence à trouver cette affaire trop bizarre, c'est un peu comme s'il voulait nous faire perdre du temps. L'avocat, que ma mère a pris, n'est autre que l'avocat que mon petit frère avait, c'est un avocat qui lui avait été commis d'office donc qui travaille pour ce tribunal en question. Je me demande s'il y aurait tout un réseau qui se serait formé afin de ralentir l'affaire.

J'aurai besoin qu'on m'aide sur les démarches que je pourrai faire pour faire avancer l'affaire, svp, merci.

Par **mimi493**, le **06/06/2011** à **20:45**

Seule démarche viable : prendre un avocat

Par **nicolas sylvain**, le **06/06/2011** à **20:53**

vu que je n ai pas les moyens de me payer un avocat je serais contraint de prendre un avocat dans le cadre d une aide juridictionnelle et puisque c est attribué par l etat puis je avoir entiereement confiance car quelque part la prison c est l etat le tribunal c est l etat et l avocat lui sera payé par l etat..... donc dans tout sa et apres 3 ans passer avec un avocat comis d office qui ne fait rien je perd un peut confiance en eux mais je ne sais pa comment sa marche et si vraiment je pe leur faire confiance vu que je ne peut me payer les service d un bon avocat et aussi est ce que je prendre un avocat au havre si l affaire se trouve dans l aube? merci

Par **corimaa**, le **07/06/2011** à **00:09**

[citation]il aparait que mon petit frere navait pas de traitement au sein de l'etablissement.[/citation]

Tout "s'achete" en prison, meme les medicaments

Par **nicolas sylvain**, le **07/06/2011** à **01:10**

je le sais bien puisque apres son decé j y suis aller moi oci ce n est pa une gloire mais je voulu voir comment sa se passer dc on peut dire qu il ya du trafic au sein meme des prisons la ou logiquement on est privé de tt ou presque il ya quand meme des fautes a leur reproché comme par exemple ne pas faire les ronde de nuit car si des ronde avaient été faite le surveillant l aurais vu en train d agoniser et cette video qui a disparu le jour meme!!!!faut pas abuser quand meme

il est mort d une asphixie progressive et se seré etoufé avec son vomi c est seulement le midi qu ils nous on prevenu ya eu un bon laps de temp pr s en rendre conte quand meme et puis pour ce qui du procureur pkoi nous a t il donner que l expertise toxicologique et pas le raport d autopsie complet?ils ont pas le droit de nous cacher ces chose la s il n ont rien a se reproché....je veut bien que mon frere n etait un saint je veut bien croire qu il est pris des medicament mais alors qu ils admettent aussi que leur systeme a beaucoup de faille et que par la faute de ces failles des personnes arrive a prendre des produit interdit ou comme dans son cas des medicaments si le systeme carcerale n etait pas aussi surpeulé et si les surveillants faisait mieu leur boulot sans remettre en cause leur travail car au fond eux meme sont surpassé ce que j aimeré savoir c est si on peut reproché a la prison d avoir manqué a certain de ces devoir nous on nous dit qu il est mort en s etoufant avec son vomi suite a la prise de plusieurs medicaments.est il possible si besoin est de faire deterrer son corp pour des analyse faite par une institue medicolegale de notre choix et pa du leur?? merci

Par **mimi493**, le **07/06/2011** à **01:38**

Pensez-vous que votre médecin obéit aux ordres de l'Etat quand il est payé par la sécurité sociale ?

Pensez-vous que votre bailleur obéit à l'Etat quand il reçoit l'aide au logement ?

Vous-même obéissez-vous à l'Etat si vous recevez une allocation chômage ou familiale ?

Donc prenez un avocat, et voyez la possibilité d'avoir les éléments que le procureur a en sa possession.

Par **julia**, le **22/06/2011** à **14:19**

Bonjour,

Tout d'abord je voudrais savoir si tu as un lien avec sylvain NICOLAS de Dijon.

Autrement, je te conseillerais d'aller à la mairie de ta ville, il y a dans les mairies des mandataires judiciaire qui font des permanences auprès des riverains afin de leur donner le plus d'informations sur les démarches à effectuer, ils peuvent t'aider.

Tu peux aussi voir avec ton assurance voiture et habitation si tu en a une si tu as souscrit une assurance juridique. Ton assurance peut aussi t'aider dans tes démarches si tu as une assurance juridique.

Voilà je pense que c'est tout ce que je peux te dire pour t'aider.

Par **nicolas sylvain**, le **22/06/2011** à **20:03**

bjr julia le nicolas sylvain de dijon ce n est pas moi je pense mais j ai habiter a bar sur seine pas tres loin dc...sinon merci pour ces conseils je vais alle voir mon assurance maison c est vrai que jai une assistance juridique je n y avait meme pas penser merci beaucoup et bonne journée

Par **laeti777**, le **31/12/2012** à **15:28**

Bonjour je viens de lire votre message et bizarrement j ai moi aussi mon frere ki et mort dans les memes conditions en prison et etrangement tout et similaire pourrais tu me dire ou tu en ai? merci

Par **nicolas sylvain**, le **13/01/2013** à **18:34**

Laeti777 ta une adresse email?

Par **drevet m**, le **18/08/2013** à **21:41**

Bonjour je viens de lire votre message et bizarrement j ai moi aussi mon fils qui est mort dans les memes conditions en prison et etrangement tout et similaire pourrais tu me dire ou tu en est? merci

tu peut lire mon poste de ce jour intitulé "deces de Nicolas en prison"

Par **drevet m**, le **18/08/2013 à 22:10**

On pourrait echanger nos adresses imel ?

Voici la mienne

XXXXXXXXXXXXXX

PS Meme demande a Laeti777

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:08**

je vois que l'ont ne peut comuniquer directement sur ce cite mais je suis sur facebookvous pouvez me trouver facilement avec mon non et prenon et repondre a mes questions

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 09:13**

vous en etes ou vous et combiende temps cela fait pour votre fils

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 09:15**

je ne vois pas votre poste d'aujourd hui sur deces de nicolas en prison

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:34**

il est entre en prison le premier juin et est decedes le 12 juin

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:36**

Tape

Mon fils Nicolas ,pour des faits que je qualifierais de mineurs mais répétés est entré à la prison de Maubeuge Assevent le 1er juin 2013 pour y purger une peine qui devait être de 18 mois

Le 12 juin 2013 la sous directrice de la prison appelle ma femme pour lui annoncer de façon brutale que notre fils était décédé ce matin là et qu'il était transporté à Lille pour autopsie pour moi même j'ai appris la nouvelle 30 mn plus tard et me suis effondré

ce n'est que 8 jours plus tard que l'on a pu se rendre à l'institut médico- légal de Lille pour le voir 5 mn à visage découvert il a été mise en bière les sellés ont été posé et nous a été rendu pour inhumation dans le caveau familial de Ferrière la grande

Peu après j'ai demandé un RDV à monsieur le directeur de cette prison je voulais en savoir plus sur les causes de sa mort se retranchant derrière le secret de l'instruction ne m'a pas dit grand-chose

A deux reprises j'ai demandé à avoir un parloir avec son co détenu qui m'ont été tout deux refusé

J'ai porté plainte contre x pour non assistance à personne en danger auprès du procureur de la république et je vais me porter partie civile dans le but de connaitre peut être la vérité

Les media se sont associé à moi pour faire connaitre les faits j'ai aussi écrit à monsieur le Président de la république car je trouve anormal que 5 semaines plus tard je ne sache toujours pratiquement rien cela m'est insupportable et ajoute à ma très grande peine une torture morale dont je me passerait bien

Des zones d'ombre couvrent cette affaire j'ai le sentiment que l'on me cache des choses les nombreux articles que j'ai pu lire dans des forum spécialisé du net me conforme dans cette voie

Si je m'adresse à vous en ce jour c'est pour vous demander d'intervenir afin que je connaisse enfin la vérité car j'en viens à émettre des doutes sur l'impartialité même des tribunaux.

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:40**

voilà j'ai remis le poste

Par **drevet m**, le **19/08/2013 à 09:47**

je crois que l'on est trois avec a peu pres la même histoire il serait bien de se regrouper

Par **laeti777**, le **19/08/2013 à 15:39**

Bonjour j'ai regarder votre article et c'est vrai qui l'ai similaire au notre mais nous son co detenue et mort subitement apres son deces et apparament c'est mysterieux..nous sa fait 5 ans on c'est porter partie civile et nous irons au tribunal europeen pour savoir se qui c'est reelement passer ce 5.08.2008

Par **drevet m**, le **19/08/2013** à **17:42**

depuis 2008 vous avez certainement entamé une procedure devant les tribunaux de grande instance dans ce cas votre avocat a eu acces au dossier et aurait du vous comuniquer tout ou partie des resultats de l'enquette

Par **laeti777**, le **19/08/2013** à **22:44**

oui nous savons beaucoup de choses et l'enquete est toujours en cours et la procedure c faite 1 jours avant les 4 ans de son deces car sinon ce n'etait plus valable... nous ont peut accuser personne a part non assistance a personne en peril danger de la vie d'autrui contre la maison d'arret et non conte des personne en particulier nous avons une super avocate et elle nous dit toujours c'est l'omerta et le pot de terre contre le pot de terre...Nous meme l'heure du deces ne nous a pas pu etre communiquer soit disant qu'il ne trouver pas alors que sa temperature a été prise au moment du deces....il y a des complot pour eliminer des gens en prison et la justice le sait tres bien et ferme les yeux....de plus un ancien detenue viens de sortir de prison et il a taguer le mur de la prison ainsi que du palais de justice sur le deces suspect de notre affaire en denoncer une justice lente et coupable aussi ca il save mais ne dise rien...

Par **drevet m**, le **22/08/2013** à **13:14**

cherche NICOLAS SYLVAIN